



DIEPAT/22-915-1372 du 17/01/2022

**APPEL A CANDIDATURES - CHEF(FE) DE SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ECOLE INCLUSIVE -  
DSDEN (84) AVIGNON**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les personnels titulaires de catégorie A

Dossier suivi par : M GENESTOUX - Chef de la DIEPAT - Tel : 04 42 91 72 26 - [ce.diepat@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.diepat@ac-aix-marseille.fr) - Tel  
secrétariat de division : 04 42 91 72 26 - [ce.diepat@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.diepat@ac-aix-marseille.fr)

Le poste suivant est vacant à compter du 10 janvier 2022.

- Chef(fe) de service départemental de l'école inclusive

Le poste est localisé à DSDEN (84) Avignon

Ce poste a fait également l'objet d'une publication sur la PEP.

Les personnes intéressées sont invitées à se reporter à la fiche de poste ci-jointe et doivent envoyer leur dossier de candidature, au plus tard le 18 janvier 2021 par voie électronique à :

[ce.diepat@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.diepat@ac-aix-marseille.fr)

Les candidatures devront impérativement être envoyées sous couvert de la voie hiérarchique et être assorties :

- d'une lettre de motivation
- d'un curriculum vitae
- du dernier arrêté de changement d'échelon
- de la copie des 3 derniers entretiens professionnels
- et de toute pièce jugée utile à la valorisation du dossier

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Charles BOURDEAUD'HUY, Directeur des Relations et des Ressources Humaines*



## FICHE DE POSTE

<p>Intitulé du poste : Chef(fe) service départemental de l'école inclusive</p> <p>Corps : attaché d'administration de l'Etat grade souhaité : AAE/APAE</p> <p>Localisation du poste : DSDEN du Vaucluse</p> <p>RIFSEEP: G2 = 837 euros</p> <p>Nombre d'agents à encadrer: 7</p>
<p style="text-align: center;"><b>Positionnement du poste au sein de l'académie</b></p> <p>Dans le cadre de l'organisation académique, un service École inclusive est créé dans chaque direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN). Ce service a pour attributions, sous l'autorité de l'IA-DASEN, l'organisation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la politique de scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, dont les élèves en situation de handicap.</p> <p>Le service École inclusive a pour missions principales</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- de mettre en œuvre l'accompagnement des élèves en situation de handicap ,</li><li>- de mettre en œuvre le nouveau cadre de gestion des AESH ,</li></ul> <p><b>de créer et gérer une cellule d'accueil, d'écoute et de réponse destinée aux parents et responsables légaux d'élèves en situation de handicap</b></p>
<p style="text-align: center;"><b>Description des missions et enjeux de service</b></p> <p>Coordonner l'activité du service (Gestion des moyens, RH de proximité)</p> <p>Assurer la coordination entre les différents partenaires (circonscription ASH, établissement mutualisateur, pôle académique de gestion financière des AESH, PIAL)</p>
<p style="text-align: center;"><b>Spécificités du poste</b></p> <p>Les contraintes de calendrier sont fortes : une présence peut être nécessaire au-delà des heures habituelles dans des situations particulières ou lors des pics d'activité.</p> <p>La confidentialité, la discrétion sont des qualités indispensables attachées à ce poste.</p>
<p style="text-align: center;"><b>Compétences attendues</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- connaissance du fonctionnement du système éducatif</li><li>- expérience confirmée de management d'équipes</li><li>- capacité à synthétiser, à organiser et à anticiper</li><li>- qualités rédactionnelles</li><li>- aptitudes confirmées à la conduite de projets</li><li>- sens avéré de la communication</li></ul>

**Personne à contacter**

Alain MASSENET, secrétaire général de la DSDEN 84

[alain.massenet@ac-aix-marseille.fr](mailto:alain.massenet@ac-aix-marseille.fr) 04.90.27.76.08

**Modalités de candidature****Procédure pour candidater :**

Les dossiers de candidature, constitués d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, du dernier arrêté de changement d'échelon, et des trois dernières évaluations professionnelles doivent être adressés dans un délai de 15 jours suivant la présente publication, par la voie hiérarchique, à la DIEPAT, place Lucien PAYE 13621 Aix-en -Provence cedex 1, par courriel à [ce.diepat@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.diepat@ac-aix-marseille.fr)

Les candidats d'une autre administration devront fournir un avis favorable de détachement de leur administration d'origine en cas de recrutement par l'académie d'Aix-Marseille.

Les candidats préciseront dans leur message d'accompagnement du courriel, l'intitulé de l'emploi pour lequel ils postulent ainsi que leur grade.